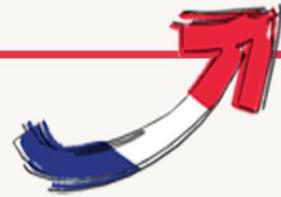


Le FLE en un 'clic'



Préparation au D.A.L.F.

C1

par
Stéphanie Gélin

www.lefleenunclic.com

Avant de commencer

Dans cet e-book, vous trouverez des activités pour pratiquer les quatre épreuves de l'examen du DALF C1 : les deux compétences écrites (la compréhension des écrits et la production écrite) et les deux compétences orales (la compréhension de l'oral et la production orale).

Chaque épreuve est notée sur 25 points. Le seuil de réussite pour obtenir le diplôme est de 50/100 et la note minimale requise par épreuve est de 5/25.

Pour pratiquer plus, vous trouverez des activités et des exercices en format PDF, avec leurs corrections respectives, sur le blog à l'adresse <http://www.lefleenunclit.com>. Toutes ces ressources sont gratuites.

De plus, si vous avez besoin d'aide pour la préparation à l'examen du DALF, nous vous proposons des cours individuels ou en groupe. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site à la rubrique « Étudiez avec nous » : <http://www.lefleenunclit.com/p/etudiez.html> ou vous pouvez nous écrire directement à lefleenunclit@gmail.com

Cet e-book :

- _ peut être imprimé,
- _ ne peut être modifié,
- _ ne peut être revendu,
- _ ne peut être partagé. L'acheteur déclare donc être le seul utilisateur.

Pour plus d'informations, veuillez consulter l'avis légal et la clause de confidentialité que vous trouverez sur notre site web.

J'espère que ce livre vous plaira. Si vous avez des doutes, des remarques ou des suggestions à nous faire parvenir, n'hésitez pas et écrivez-nous un e-mail à l'adresse lefleenunclit@gmail.com.

Sommaire

Les thèmes	5
La compréhension de l'oral	8
Présentation et déroulement de l'épreuve.....	8
Exemples d'exercices	9
La compréhension des écrits	13
Présentation et déroulement de l'épreuve.....	13
Exemple d'exercice	14
La production écrite	19
Présentation et déroulement de l'épreuve.....	19
Domaine Lettres et Sciences humaines.....	19
Domaine Sciences	27
La production orale	33
Présentation et déroulement de l'épreuve.....	33
Domaine Lettres et Sciences humaines.....	35
Domaine Sciences	43
Corrections	49
Corrigés des exercices de compréhension orale	47
Corrigé de la compréhension écrite.....	53
Transcriptions	55

Les thèmes

Attention !

À partir de mars 2020, les épreuves du DELF et du DALF changent :

"Les descripteurs du *Cadre européen commun de référence pour les langues* précisent pour les niveaux C1 et C2 que les locuteurs sont capables de comprendre des documents longs sur des sujets complexes hors de leur domaine. Dans le cas du niveau C2, les descripteurs précisent que les locuteurs peuvent comprendre des documents sur un sujet spécialisé, même avec une terminologie non familière.

Les candidats s'inscriront au DALF C1 ou au DALF C2 sans choisir de domaine de spécialité. Les sujets proposeront des thèmes de société abordables par tous les profils de candidats, qu'ils soient spécialistes en lettres, en sciences ou dans une autre discipline.

[...]

La suppression des domaines de spécialité dans les épreuves du DALF C1 et du DALF C2 sera effective à partir des sessions de mars 2020."

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du CIEP : « Les épreuves des diplômes DELF et DALF évoluent. »

Avant le changement des épreuves du DELF et du DALF, les thèmes les plus souvent abordés lors de l'examen du DALF C1 pour les épreuves collectives (compréhension de l'oral et compréhension des écrits) et les épreuves spécifiques du domaine Lettres et Sciences humaines étaient :

- _ Le travail et l'éducation
- _ La culture et les loisirs
- _ Le tourisme
- _ Les langues
- _ L'environnement
- _ Les médias et les nouvelles technologies
- _ L'économie
- _ La santé et la solidarité
- _ L'alimentation et la consommation
- _ La mode
- _ La famille
- _ L'urbanisme

Les thèmes les plus souvent abordés lors de l'examen du DALF C1 pour les épreuves spécifiques du domaine Sciences étaient :

- _ L'environnement et l'écologie
 - _ La recherche médicale
 - _ La recherche scientifique
 - _ Le progrès scientifique
 - _ La recherche spatiale
- etc...

Nous n'avons pas modifié les exercices présents dans ce mini-ebook car nous considérons qu'ils s'adaptent au nouveau format et qu'ils sont donc accessibles à tous.

La compréhension de l'oral

Présentation et déroulement de l'épreuve

La compréhension de l'oral est la première compétence évaluée lors de l'épreuve du DELF. Elle est notée sur 25 points.

Pour le niveau C1, elle dure environ 40 minutes.

Vous devez répondre à des questionnaires de compréhension qui portent sur un document long (un entretien, un discours, etc...) d'une durée d'environ 6 minutes pour le premier exercice et de plusieurs documents courts (flashes d'informations, publicités, etc...) pour le deuxième exercice. La durée maximale des documents ne peut dépasser les 10 minutes.

Pour le premier exercice, vous aurez :

- _ 3 minutes pour lire les questions ;
- _ une première écoute ;
- _ 3 minutes pour commencer à répondre aux questions ;
- _ une deuxième écoute ;
- _ 5 minutes pour compléter vos réponses.

Vous devez répondre aux questions en cochant la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.

Pour le deuxième exercice, vous aurez pour chaque extrait :

- _ 50 secondes pour lire les questions ;
- _ une écoute ;
- _ 50 secondes pour répondre aux questions.

Exemples d'exercices**Exercice 1 :***19 points*

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 6 minutes environ.

Vous aurez tout d'abord 3 minutes pour lire les questions.

Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.

Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

1. Complétez le tableau :

1,5 point

Prénom et nom de l'invitée	Profession de l'invitée	Titre du livre cité

2. Quel est le comportement des consommateurs français face à l'achat de vêtements ?

2 points

3. Pourquoi pourrait-on produire moins mais mieux ?

1,5 point

4. Savoir comment se produit un vêtement pourrait persuader les consommateurs à acheter moins.

1 point

Vrai

Faux

Justification : _____

5. Quel est le mode de production actuel d'un vêtement ?

2 points

6. Selon l'invitée, qu'est-ce qui est le plus marquant : *1 point*

- A. la consommation d'eau utilisée pour fabriquer un vêtement.
- B. l'émission de gaz à effet de serre de l'industrie de la mode.
- C. les deux.

7. Selon l'invitée, comment pourrait-on se permettre d'acheter des vêtements plus éthiques ? *1,5 point*

8. Donnez une définition des termes : *2 points*

_ "mode rapide" : _____

_ "mode circulaire" : _____

9. "C'est le problème de cette sous-traitance en cascade de chaque marque de se défausser." Dites pourquoi. *1 point*

10. Pourquoi les entreprises mettent-elles en place des collections capsules ? Expliquez ce qu'est "une collection capsule" : *1,5 point*

11. Dites pourquoi changer la chaîne de valeur serait une solution : *2 points*

12. Citez deux solutions pour faire face au gaspillage vestimentaire : *1 point*

13. Donnez une définition de "la mode accessible" : *1 point*

Exercice 2 :**6 points**

Vous allez entendre une seule fois plusieurs courts extraits radiophoniques.
Pour chaque extrait :
Vous aurez 50 secondes pour lire les questions.
Puis vous écouterez l'enregistrement.
Vous aurez ensuite 50 secondes pour répondre aux questions.

Document 1

Les remboursements seront acceptés pour :

1 point

- A. toutes les lunettes et toutes les aides auditives.
- B. certaines lunettes, les prothèses auditives et les couronnes dentaires.
- C. tous les dispositifs médicaux disponibles sur le marché.

Document 2

1. L'utilisation des écrans par les enfants :

1 point

- A. modifie leur cerveau au point qu'il pourrait vieillir plus vite.
- B. entraîne une usure et un amaigrissement dangereux pour leur santé.
- C. provoque un retard intellectuel et social.

2. L'étude réalisée devra se dérouler encore quelques années car :

1 point

- A. il faudrait prendre en compte d'autres éléments qui ont été oubliés.
- B. elle ne peut affirmer si ce problème présente seulement des points négatifs.
- C. il faudrait étudier le cas d'un échantillon d'enfants beaucoup plus important.

Document 3

1. De quoi parle le document ?

1 point

- A. la sélection des journaux humoristiques du type *Charlie Hebdo* pour le prix France Info.
- B. la sélection des dessinateurs humoristiques pour le prix France Info.
- C. la sélection des bandes dessinées d'actualité et de reportage pour le prix France Info.

2. Combien d'ouvrages sont cités dans ce document ?

1 point

- A. 5 ouvrages.
- B. 6 ouvrages.
- C. 7 ouvrages.

3. Quel sujet n'est pas mentionné ?

1 point

- A. Le terrorisme.
- B. Le nazisme.
- C. Le consumérisme.

La compréhension des écrits

Présentation et déroulement de l'épreuve

La compréhension des écrits est la deuxième compétence évaluée lors de l'épreuve du DALF. Elle est notée sur 25 points.

Pour le niveau C1, elle dure environ 50 minutes.

Vous devez répondre à un questionnaire de compréhension qui porte sur un texte littéraire ou journalistique de 1 500 à 2 000 mots.

Vous devez répondre aux questions en cochant la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.

Exemple d'exercice

Les étudiants livrés au marché de l'anxiété

La réforme du baccalauréat et l'instauration de critères de sélection à l'entrée des universités bouleversent l'articulation entre enseignements secondaire et supérieur. Dès la classe de seconde, les élèves sont désormais sommés de se projeter dans l'avenir, au risque de prendre la mauvaise voie.

Par Annabelle Allouch

Quand le ministre de l'enseignement supérieur Alain Devaquet projeta, en 1986, d'instaurer la sélection à l'entrée des universités, des centaines de milliers d'étudiants et de lycéens descendirent dans la rue, et le gouvernement recula. Avec la loi relative à l'orientation et à la réussite étudiante (dite loi ORE, ou « plan étudiants ») concoctée par l'actuel gouvernement, la sélection est devenue une réalité. Malgré la mobilisation de nombreux enseignants-chercheurs, les manifestations sont — pour l'heure — restées clairessemées, et aucune résistance ne semble s'organiser. Comment l'expliquer ?

Une partie de la réponse se trouve dans la reconfiguration des rapports de forces au sein des établissements. Côté étudiants, les syndicats classés à gauche sont en perte de vitesse. La Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), qui soutient la réforme, ne cesse de gagner du terrain dans les instances représentatives. Côté enseignants, le souvenir de la longue et infructueuse grève de 2007 contre l'« autonomie des universités » alimente toujours un certain découragement, tandis que la dégradation des conditions de travail (amphithéâtres surchargés, recours croissant aux vacataires, tâches administratives de plus en plus lourdes...) conduit parfois au fatalisme.

Cette dégradation est largement organisée par l'État, qui se désinvestit de l'université à mesure que les effectifs augmentent : entre 2009 et 2015, on a compté 280 000 étudiants de plus, quand 7 147 postes de titulaires ont été supprimés. Pour faire passer son projet, le gouvernement a joué sur le refus du tirage au sort, pis-aller hérité du mandat de M. François Hollande, qui n'avait pourtant concerné que 0,9 % des candidats à l'entrée à l'université en 2017 : la sélection au mérite n'est-elle pas plus juste que le hasard ?

La loi ORE réalise une promesse formulée par le président Emmanuel Macron : « *Nous ferons en sorte que l'on arrête de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde* » (Le Point, 31 août 2017). Fondée sur deux volets, l'un relatif à l'instauration de critères de sélection à l'université, l'autre sur la réforme du baccalauréat et du lycée, ce texte sonne le glas des politiques de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur menées depuis les années 1960 dans le but d'élargir le nombre de salariés qualifiés.

La réforme promeut une conception « tubulaire » de l'orientation, qui relie directement la classe de seconde au marché du travail dans une suite ininterrompue d'épreuves sélectives et de choix d'orientation « rationnels », selon une approche parfois appelée « bac — 3 — bac + 3 ». Avec le futur lycée à la carte, qui verra disparaître les filières scientifique, littéraire et économique, un élève souhaitant entrer à l'université devra, dès la seconde, s'assurer que les « disciplines de spécialité » et les modules choisis correspondent bien aux critères de sélection (les « attendus ») de l'établissement qu'il veut intégrer. Cela suppose non seulement d'avoir une idée claire de l'offre de formation disponible, mais aussi d'être certain de son choix d'orientation, à un âge de découverte, et non de projection dans l'avenir. Au risque de se retrouver coincé dans une mauvaise voie.

La loi fait ainsi reposer sur l'élève — et sur des choix effectués à 15 ou 16 ans — la responsabilité de sa réussite ou de son échec. Fini les errements, les tâtonnements que permettait dans une certaine mesure l'ancien système : désormais, chacun doit anticiper la place qu'il veut se donner dans la société, sous peine qu'on la lui impose. Bien sûr, de ce point de vue, la réforme n'invente pas tout. Elle renforce des logiques déjà présentes dans l'univers scolaire, en particulier ce que Pierre Bourdieu nommait dès 1964 la « culture de la précocité », c'est-à-dire la prime donnée aux trajectoires linéaires et aux « voies royales ».

« Société du concours » et apologie de la performance individuelle

À bien des égards, l'adhésion — ou tout au moins le consentement — au principe de tri à l'entrée de l'université renvoie à une approbation plus générale des multiples formes de classement et de sélection qui parsèment les sociétés contemporaines. Peu importe que la sélection génère des inégalités, les élèves des classes populaires étant moins bien représentés dans les filières sélectives qu'à l'université : elle est porteuse d'un idéal de société méritocratique pure, fondée sur l'idée platonicienne d'un gouvernement des meilleurs. L'élargissement des publics scolaires joue à plein dans ce processus. Les individus acceptent d'autant plus les hiérarchies scolaires qu'ils ont baigné dedans durant leur formation. Ainsi, la scolarisation obligatoire et son extension à l'enseignement secondaire auraient eu pour effet d'accélérer, auprès d'un nombre de plus en plus large d'individus aspirant à un diplôme de l'enseignement supérieur, l'adhésion et la croyance à cette forme institutionnelle d'évaluation de soi et de comparaison avec autrui.

La familiarité avec ce type de recrutement « par les capacités » fait écho à la méconnaissance de l'université par les élites politiques, souvent passées par les grandes écoles et par des filières sélectives élitistes : des trajectoires marquées par l'expérience du concours. Seuls dix des vingt-cinq ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur qui se sont succédé entre 1958 et 2016 étaient diplômés d'une université, et tous avaient présenté (et réussi) au moins un concours. Quant aux présidents de la République, de Charles de Gaulle, formé à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, aux énarques Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, François Hollande et Emmanuel Macron, en passant par l'agrégé de lettres Georges Pompidou, le diplômé de l'École libre des sciences politiques François Mitterrand et l'avocat Nicolas Sarkozy, ils partagent tous l'expérience du concours. L'absence de résistance au « plan étudiants » apparaît comme le fruit de cette « société du concours », qui a érigé l'expérience commune du classement en parangon démocratique, dans un contexte d'apologie permanente de la performance individuelle.

Pour les bacheliers et leurs familles, la réforme ne se contente pas de fermer l'accès de droit à l'université : elle organise les conditions d'un marché de l'anxiété. Les lycéens avaient jusqu'au 13 mars dernier pour formuler leurs vœux d'affectation sur la plate-forme virtuelle Parcoursup, ouverte fin janvier. La phase de préparation des candidatures a été vécue par de nombreuses familles comme une période de stress intense, à cause de l'inflation des démarches : pour le dépôt de chacun des dix vœux, il fallait proposer un curriculum vitae (CV) et une lettre de motivation adaptés, en plus du dossier scolaire rassemblant tous les bulletins. Sujet de nombreux films et romans d'apprentissage, l'angoisse précédant le passage dans l'enseignement supérieur n'a rien de nouveau. Mais, désormais, elle s'impose comme un passage obligé pour tous, quelle que soit la filière choisie. Un marché ad hoc est déjà apparu pour aider les familles à atténuer ce sentiment désagréable. Moyennant 560 euros, la société Tonavenir.net propose une « formule sérénité », qui comprend des conseils d'orientation, une aide à l'écriture de lettres de motivation, et même la gestion du dépôt des vœux sur la plate-forme...

La réforme aura également des conséquences immédiates sur les personnels (enseignants-chercheurs, vacataires...), qui se voient chargés d'une nouvelle mission : le tri des dossiers de

candidature. Cela modifiera le sens même de leur métier, en les détournant des tâches qui assurent ordinairement la réussite des élèves : le suivi, l'encadrement, la préparation des cours. Le décret d'application de la loi précise que les enseignants qui s'engageront dans les commissions seront tenus de classer les dossiers, excluant de fait la possibilité de les admettre tous sans les trier.

Ces changements affecteront également les enseignants du secondaire, qui doivent émettre un avis sur chacun des dix projets d'orientation des lycéens, transformant les conseils de classe en précomités de sélection pour l'université. Par ailleurs, tout cela ne manquera pas d'entretenir les inégalités entre les établissements : pour une même note et une même orientation, un avis émanant d'un lycée prestigieux de centre-ville pourra être interprété différemment d'un autre, provenant d'un établissement plus populaire, situé en milieu rural ou à la périphérie d'une grande ville.

Pour les personnels administratifs, la sélection représente aussi une mission supplémentaire, et non des moindres. Dans tous les établissements sélectifs, des grandes écoles aux universités d'« excellence » étrangères, le tri des candidatures occupe des départements entiers, qui disposent de moyens importants pour réceptionner les dossiers, les examiner, etc. Certaines grandes écoles ont même récemment ouvert des centres d'appels pour informer les familles des raisons d'un refus. Or, à ce jour, le gouvernement ne s'est pas engagé à octroyer des moyens à la hauteur de cette nouvelle tâche.

Bientôt, les médias établiront un palmarès des meilleures filières

Lors des discussions sur la loi ORE, de nombreux étudiants désabusés ne se sentaient pas concernés, puisque déjà entrés à l'université. Mais la nécessité d'une solidarité avec les lycéens n'est pas le seul argument à leur opposer. En renforçant la concurrence entre établissements pour attirer les meilleurs élèves, Parcoursup transforme les élèves en consommateurs obligés de comparer les offres de formation. Pour les aider dans ce choix difficile, les médias ne tarderont pas à établir des palmarès des meilleures filières, comme ils le font déjà pour les écoles de commerce, les écoles d'ingénieurs ou les masters. Une batterie de critères épars (quel taux de réussite en licence ? Quel taux d'encadrement ?...) seront convertis en notes qui détermineront la valeur d'un établissement et, par extension, la valeur de ses diplômés. À n'en pas douter, d'anciens étudiants en pâtiront quand ils enverront leur CV pour trouver un travail.

Le gouvernement de M. Édouard Philippe a bouleversé l'articulation entre enseignements secondaire et supérieur en un temps record. Cette rapidité laisse augurer de nouvelles initiatives : réforme de la licence, augmentation des frais d'inscription, modification du statut des enseignants-chercheurs. De ce point de vue, le « plan étudiants » fait de l'université le laboratoire des réformes à venir dans la fonction publique.

Source : monde-diplomatique.fr

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse (---) ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots : ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela vous est précisé dans la consigne).

25 points

1. Le sujet principal de cet article est : 1 point

- A. les inégalités de chance dans l'enseignement.
 B. le stress chez les étudiants au baccalauréat.
 C. la sélection à l'entrée à l'université.

2. Comment expliquer le manque de manifestations étudiantes ? 3 points

3. Selon la journaliste, quel serait le problème de la loi pour les élèves de 2^{nde} ? 3 points

4. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. 4 points

2 points pour chaque énoncé si le choix V/F et la justification sont corrects, sinon aucun point ne sera attribué.

Énoncés	Vrai	Faux
a. La sélection à l'entrée à l'université est un reflet des sociétés actuelles. Justification : <hr/> <hr/>		
b. La loi ORE serait une solution pour empêcher toutes sortes de disparités entre les étudiants dans toutes les filières universitaires. Justification : <hr/> <hr/>		

5. Pourquoi les hommes politiques sous-estiment-ils l'université ? 3 points

6. En quoi la réforme provoque-t-elle du stress chez les étudiants ? *3 points*

7. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. *8 points*

2 points pour chaque énoncé si le choix V/F et la justification sont corrects, sinon aucun point ne sera attribué.

Énoncés	Vrai	Faux
a. Les enseignants seront exclus de la réforme qui touchera principalement les élèves. Justification : <hr/> <hr/>		
b. La nouvelle réforme alimenterait les inégalités entre les différents lycées. Justification : <hr/> <hr/>		
c. Cette réforme n'aura aucun effet négatif pour les étudiants déjà admis à l'université. Justification : <hr/> <hr/>		
d. La journaliste suppose que la réforme sera le début d'autres propositions de loi à venir. Justification : <hr/> <hr/>		

La production écrite

Présentation et déroulement de l'épreuve

La production écrite est la troisième épreuve du DALF. Elle est notée sur 25 points.

Elle dure 2h30 pendant lesquelles vous devez rédiger **une synthèse** (13 points) à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale de 1 000 mots environ et **un essai argumenté** à partir du contenu des documents (12 points).

Vous avez le choix entre **deux domaines** :

- _ Lettres et Sciences Humaines.
- _ Sciences.

Pour la correction du **premier exercice** (13 points), on évalue :

- _ le respect du contenu des documents (1,5 point) ;
- _ la capacité à traiter les textes (3 points). Le candidat est capable de dégager la problématique, de sélectionner et restituer les informations pertinentes ;
- _ la cohérence et la cohésion (3 points). Il est capable d'écrire un texte fluide et structuré en organisant correctement les informations choisies ;
- _ l'étendue, la maîtrise du vocabulaire et la maîtrise de l'orthographe lexicale (2,5 points). Il a un répertoire lexical ample et varié, avec une orthographe juste qui lui permettent de reformuler ses idées sans problème ;
- _ la compétence et l'orthographe grammaticales, l'élaboration des phrases et la souplesse (3 points). Le candidat sait varier les structures et la formulation des phrases. Les erreurs grammaticales sont inhabituelles et difficiles à détecter.

Pour la correction du **deuxième exercice** (12 points), on évalue :

- _ le respect de la consigne (1 point) ;
- _ la capacité à argumenter (3 points). Le candidat présente et défend son opinion tout en argumentant et en justifiant avec des exemples pertinents ;
- _ la cohérence et la cohésion (3 points). Il peut écrire un texte bien structuré, fluide et compréhensible. Il contrôle les connecteurs logiques et autres outils de cohésion et la mise en page (paragraphe, ponctuation, etc.) du texte ;

_ l'étendue et la maîtrise du vocabulaire ainsi que celle de l'orthographe (2,5 points). Il a un répertoire lexical ample et varié, avec une orthographe juste qui lui permettent de reformuler ses idées sans trop de problèmes malgré quelques lapsus linguistiques.

_ la compétence et l'orthographe grammaticales, l'élaboration des phrases et la souplesse (2,5 points). Le candidat sait varier les structures et la formulation des phrases. Les erreurs grammaticales sont inhabituelles et difficiles à détecter.

Domaine Lettres et Sciences humaines

Exercice 1 : Synthèse de documents (13 points)

Vous ferez une synthèse des documents en 220 mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun aux documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.

Attention :

_ vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant si possible de mettre deux résumés bout à bout ;

_ vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ;

_ vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clés » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Vous indiquerez le nombre de mots utilisés dans votre synthèse sur la ligne prévue à cet effet.

Document 1**Inégalités salariales :****la parité au travail prendra encore plus de 200 ans**

Le rapport annuel sur la parité, portant sur 149 pays, estime que les inégalités entre hommes et femmes ne seront pas éliminées avant au moins 108 ans. Parmi les progrès notables : la part des femmes dans les postes de direction s'élève désormais à 34 % dans le monde.

Les inégalités de salaire entre hommes et femmes se sont légèrement réduites cette année par rapport à 2017, mais il faudra encore plus de 200 ans pour parvenir à la parité dans le monde du travail, révèle mardi un rapport du Forum économique mondial (WEF).

L'étude, qui porte sur 149 pays, montre des améliorations en matière de salaires par rapport à l'an dernier, lorsque l'écart entre les genres s'était élargi pour la première fois depuis 10 ans.

La représentation des femmes en politique est en revanche en baisse, tout comme leur accès à la santé et à l'éducation, selon le rapport.

Au rythme actuel, les inégalités entre hommes et femmes, dans la plupart des domaines, ne seront pas éliminées avant au moins 108 ans. Et il faudra 202 ans pour réduire l'écart au travail, souligne le WEF.

Le rapport annuel sur la parité examine la situation dans quatre domaines : éducation, santé, politique et monde du travail.

Après des années de progrès constants en matière d'éducation, de santé et de représentation politique, la place des femmes a reculé dans ces trois domaines cette année, relève le WEF.

Dans le monde du travail, des progrès ont été enregistrés, mais pas de façon extraordinaire puisque l'écart entre les salaires est encore de près de 51 %. Et la part des femmes dans les postes de direction s'élève désormais à 34 % dans le monde.

Mais l'étude montre qu'il y a désormais proportionnellement moins de femmes que d'hommes sur le marché du travail, en raison notamment de l'impact de l'automatisation sur des postes traditionnellement occupés par des femmes.

Parallèlement, les femmes sont sous-représentées dans les secteurs d'activité en croissance qui nécessitent des compétences et des connaissances en sciences, en technologie, en ingénierie et dans les mathématiques. « **Les femmes ne représentent actuellement que 22 % des effectifs spécialisés en intelligence artificielle** », déplore ainsi le rapport.

La situation de la parité diffère toutefois selon les pays et les régions.

Alors que les pays d'Europe de l'ouest sont susceptibles de combler l'écart hommes-femmes d'ici 61 ans, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, cela prendra 153 ans, estime le WEF.

Une fois de plus, ce sont les pays nordiques qui se classent dans le haut du tableau. La parité la plus élevée se retrouve en Islande, en Norvège, en Suède et en Finlande.

En revanche, la Syrie, l'Irak, le Pakistan et le Yémen enregistrent le plus grand niveau d'inégalités entre hommes et femmes.

Parmi les 20 plus grandes économies du monde, la France termine en tête, à la 12e place mondiale, suivie de l'Allemagne (14e), de la Grande-Bretagne (15e), du Canada (16e) et de l'Afrique du Sud (19e).

De leur côté, les États-Unis continuent à reculer, passant de la 49e à la 51e place, le rapport relevant « **une diminution de la parité hommes-femmes aux postes de ministres** ».

Ouest-France avec AFP

Document 2

Femmes, au boulot, pensez solidarité plutôt qu'empowerment

Sophie Baillot, publié le 14/11/2018 à 12h37

Sophie est à la tête d'une agence de communication. Elle nous fait partager son quotidien et nous dévoile les coulisses, parfois roses, parfois grinçantes, de la vie de patron. Aujourd'hui, elle appelle à la solidarité féminine pour faire avancer la place des femmes dans l'entreprise.

En cette fin d'année, j'ai l'impression que l'empowerment au féminin est partout : sites Web et newsletters spécialisés, clubs en tout genre, on parle plus que jamais de la place des femmes dans le monde du travail. Ce terme, intraduisible en français (les Québécois disent "autonomisation" ou "empouvoirement"), désigne le fait pour un individu ou un groupe de prendre soi-même le pouvoir et de s'arroger une forme d'indépendance vis-à-vis du groupe dominant. Le mot est associé aux débuts du féminisme, à la fin du 19^e siècle aux Etats-Unis. Décidément, ça n'évolue pas vite ! Mais s'il revient sur la scène aujourd'hui, c'est bien pour marquer cette démarche volontaire, active et solidaire d'avancer, "nous, les femmes, dans un monde d'hommes".

Question : au fond, c'est quoi une femme qui avance en 2018 ? Réponse : c'est compliqué ! Car, au sommet de la montagne des idées reçues, il en est une qui reste ancrée dans le roc : réussir si vous n'êtes pas un monstre, c'est louche. Au palmarès, elle est suivie de près par celle-ci : occuper un poste de direction générale quand vous êtes autodidacte est juste impensable. Les gens sourient en pensant au jour où vous allez vous prendre les pieds dans le tapis. Que tout le monde se rassure : voilà plus de vingt-cinq ans qu'on s'accroche à la paroi, ce n'est pas pour lâcher prise devant les airs condescendants que l'on nous réserve.

Je m'en suis rendu compte cet été en me lançant dans un projet qui me tient à cœur : faire grandir ma petite boîte en me rapprochant d'une plus grande. Un projet ambitieux, mais chronophage et énergivore. Au fur et à mesure, on prend conscience que faire bouger les lignes ne plaît à personne. Les enfants tirent une tête de six pieds de long parce que vous êtes moins disponible ; les amis boudent dans leur coin parce que vous les voyez moins et qu'ils sont persuadés que vous jouez les princesses ; votre équipe panique dès que vous vous éloignez ; les mauvaises langues, enfin, en rajoutent une couche en clamant partout que vous êtes devenue un courant d'air (dans leur esprit, cela veut dire "un courant qui brasse de l'air"). Et, pile à ce moment où, seule, vous essayez de tenir bon, la jalousie qui colle à vos escarpins fait son entrée. Cerise sur le gâteau, cette jalousie vient parfois d'une autre femme.

C'est décevant et, surtout, contre-productif. Car, pour pouvoir faire avancer les autres, il est important de progresser soi-même. Lutter pour imposer un point de vue féminin n'est possible que si justement nous restons ensemble, nous, les femmes. L'empowerment n'a de vertu qu'à une condition : comprendre que la réussite individuelle n'est qu'une étape et qu'en soi elle ne vaut pas grand-chose. Ce sont les succès des unes et des autres qui feront progresser la place de la femme demain, pour nos filles et nos petites-filles. C'est une nécessité cruciale pour parvenir à briser les parois invisibles qui encerclent nos sociétés et pour que puisse émerger la liberté des femmes, ici et ailleurs. En résumé, l'empowerment, c'est bien, mais une bonne dose de bienveillance serait mieux et plus efficace. Enfin, j'ai le droit de rêver... car le rêve aussi fait avancer !

Source : capital.fr

Domaine Sciences

Exercice 1 : Synthèse de documents (13 points)

Vous ferez une synthèse des documents en 220 mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun aux documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.

Attention :

_ vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant si possible de mettre deux résumés bout à bout ;

_ vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ;

_ vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clés » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Vous indiquerez le nombre de mots utilisés dans votre synthèse sur la ligne prévue à cet effet.

Document 1**Comment éviter de perdre la mémoire ?**

07/01/2019, Martin Monserez

Enfermés dans nos modes de vie effrénés, nous ne laissons pratiquement jamais notre cerveau respirer. Irrémédiablement, notre mémoire à court, moyen et long-terme se dégrade. Voici quelques conseils pour échapper à cette fatalité.

Chaque jour, à longueur de journée, notre cerveau est bombardé de nouvelles informations. Confronté à un tsunami incessant de flux sensoriel et intellectuel, ce n'est guère étonnant que nombre d'informations ne s'inscrivent pas durablement dans notre mémoire. Si vous avez l'impression d'oublier plus que vous ne le devriez - ou si vous souhaitez juste augmenter vos capacités mémorielles – voici quelques conseils pour améliorer votre mémoire.

Pour commencer, appliquez vos bonnes résolutions pour la nouvelle année et mettez-vous au sport. 10 minutes d'exercices sont déjà suffisantes pour stimuler la zone du cerveau associée à la mémoire. La pratique régulière d'un exercice physique améliore la circulation du sang dans le système cérébral - même après la séance de sport - ce qui profite à la mémoire et à d'autres fonctionnalités du cerveau.

S'accorder des "temps morts"

Une dose suffisante de sommeil est un autre ingrédient-clé pour un esprit sain et une mémoire fiable. S'accorder du temps libre pour permettre à l'esprit d'engranger des informations nouvelles est tout aussi utile. Des chercheurs américains ont comparé les résultats de tests menés sur des personnes à qui ils avaient demandé de se souvenir en détails de photos qu'ils leur avaient exposé au préalable. Le premier groupe s'est vu accorder un temps de repos de 10 minutes avant de passer au "test", le second a dû effectuer des exercices ininterrompus pendant ce même laps de temps. Les résultats étaient éloquentes: ceux qui avaient bénéficié d'une pause se rappelaient bien mieux des images que les autres.

Les "temps morts" aident aussi la mémoire. Quelques secondes de repos au cours desquelles le cerveau n'est pas stimulé par de nouvelles informations suffisent déjà à renforcer l'imprégnation des autres informations engrangées au préalable. Si l'on saute constamment d'une tâche mentale à une autre sans accorder une pause au cerveau pour lui permettre d'assimiler ce qui a été appris, il n'est guère surprenant que ces informations aient disparues lorsqu'on les recherche plus tard.

À ce stade, vous vous demandez certainement si le fait de regarder vos e-mails sans arrêt au boulot, ou le fait de suivre le flux informationnel ininterrompu de vos réseaux sociaux influencent votre mémoire. Et vous avez raison! Une étude de 2017 de l'université de Stratford, aux Etats-Unis, a révélé que les personnes en interaction constante avec les médias - ceux qui passent beaucoup de temps à utiliser différentes formes de médias à la fois, comme écouter un podcast tout en effectuant des recherches sur internet - ont tendance à obtenir de moins bons résultats aux tests de mémoire active et à long-terme que la moyenne. Des recherches approfondies ont par ailleurs prouvé que se reposer sur le mode GPS de son smartphone pour s'orienter nuit gravement à son propre sens de l'orientation.

Eviter le mode "pilote automatique"

La méditation de pleine conscience peut s'avérer une bonne solution pour booster sa mémoire. En 2013, une étude avait prouvé que les étudiants qui participaient à un stage de deux semaines de pleine conscience amélioraient nettement leurs performances aux tests de mémoire. Ils étaient aussi meilleurs pour "bloquer" sans distraction... Une idée pour les prochains blocus?

Il est aussi important d'éviter de naviguer en "pilote automatique." Face à la cadence effrénée de la vie professionnelle, les travailleurs ont souvent tendance à compenser en tombant dans une routine, à laisser leurs pensées, conversations et activités stagner. Or, s'échapper de sa routine familière et se donner des challenges qui bouleversent le quotidien est un excellent moyen pour réveiller cerveau qui s'embourbe. La mémoire et la santé du cerveau en générale sont stimulées par la nouveauté.

Alors, la prochaine fois que vous lisez, regardez ou écoutez quelque chose de nouveau, accordez-vous quelques instants pour réfléchir profondément et synthétiser les informations ou émotions que vous avez engrangées. Tout comme l'activité physique renforce les os et les muscles, ce type d'exercices mentaux développe l'esprit et la mémoire.

Source : moustique.be

Document 2

Maladie d'Alzheimer : la qualité du sommeil joue un rôle dans la maladie

Le 16 janvier 2019 à 12:33 • Emmanuel Perrin

Une nouvelle étude publiée dans la revue *Science Translational Medicine* montre que les personnes âgées qui profitent moins d'un sommeil profond présentent un risque accru de développer Alzheimer, une maladie neurodégénérative qui touche, aujourd'hui, près de 50 millions à travers le monde. Explications

Selon les prédictions de l'OMS, en 2050, le nombre de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer pourrait dépasser les 150 millions. Cette dégénérescence qui est due à la destruction des cellules nerveuses, nécessaires notamment au bon fonctionnement de la mémoire et du langage, touche actuellement 1 million de personnes en France.

Alors que l'Organisation mondiale de la Santé tire sur le signal d'alarme, une récente découverte pourrait permettre de la détecter avant que les premiers signes ne se déclarent. Décryptage.

Le sommeil de 119 personnes âgées contrôlé

Dans leur étude, qui a été publiée dans la revue *Science Translational Medicine*, des chercheurs de l'Université de Washington à Saint Louis (Etats-Unis) ont voulu voir s'il existait un lien entre un manque de sommeil profond et le développement d'Alzheimer. Pour mener leur expérience, ils ont fait appel à 119 personnes âgées de plus de 60 ans. 80% d'entre elles n'avaient aucun problème cognitif et 20% ne souffrant que de légères défaillances.

Leur sommeil a été contrôlé pendant une semaine et depuis chez elles par les scientifiques. Chaque participant a reçu un électroencéphalogramme portatif pour mesurer les ondes de leur cerveau pendant leur sommeil. Ils ont également porté un bracelet capteur de mouvement et il leur a été demandé de tenir un journal dans lequel ils devaient noter leur nombre d'heures de sommeil (pendant la nuit et lors d'éventuelles siestes). 38 volontaires ont eu une scintigraphie cérébrale et 104 une ponction lombaire afin que les chercheurs puissent mesurer le taux de protéine bêta amyloïde et de protéine tau (dont l'accumulation sous forme anormale est incriminée dans la maladie Alzheimer, ndr) présent dans le cerveau de chacun.

L'importance de la qualité du sommeil et non de sa quantité

Après l'analyse des résultats, ils ont pu constater que les personnes qui avaient moins d'ondes lentes de sommeil (c'est-à-dire moins de sommeil profond et donc réparateur) affichaient un taux plus élevé de protéines tau et bêta amyloïde dans le cerveau.

« *Ce n'est donc pas la quantité de sommeil qui a un impact sur le score de tau dans le cerveau mais le sommeil à ondes-lentes, c'est-à-dire la qualité du sommeil* », a écrit dans son rapport le Dr Brendan Lucey, du Washington University Sleep Medicine Center. Et d'ajouter : « *les personnes observées ayant un taux plus élevé de protéine tau dorment en fait plus longtemps la nuit et font des siestes dans la journée mais leur sommeil est de mauvaise qualité* ».

Cette étude montre que la maladie d'Alzheimer, qui touche directement ou indirectement 3 millions de Français pourrait être dépistée plus tôt si l'on surveillait

La production orale

Présentation et déroulement de l'épreuve

La production orale est la quatrième épreuve du DALF. Elle est notée sur 25 points.

Après avoir préparé pendant 60 minutes votre **exposé**, vous avez entre 8 à 10 minutes pour le présenter au jury (8 points). Suite à cette présentation, vous aurez un **entretien** avec le jury qui vous posera des questions et discutera avec vous à propos de votre exposé et de son contenu. Cet entretien dure entre 15 et 20 minutes (5 points). Les 12 points restants sont consacrés à évaluer l'ensemble de l'épreuve.

Vous avez le choix entre **deux domaines** :

- _ Lettres et Sciences Humaines.
- _ Sciences.

Pour l'**exposé** (8 points), on évalue :

- _ si le candidat analyse de manière critique les textes proposés tout en dégagant et en utilisant des informations importantes (1,5 point) ;
- _ s'il peut dégager le thème de réflexion et introduire l'exposé (1,5 point) ;
- _ si, à partir du thème dégagé, le candidat est capable d'élaborer une réflexion en argumentant de manière personnelle en apportant des informations propres et tirées des documents (2,5 points) ;
- _ s'il sait organiser son exposé et le présenter avec clarté, aisance, spontanéité et pertinence pour pouvoir finalement le conclure de manière appropriée (2,5 points).

Pour l'**entretien** (5 points), on évalue :

- _ si le candidat est capable de préciser et défendre son point de vue (2 points). Il sait débattre : il peut répondre aux questions, aux commentaires et aux contre-arguments du jury ;
- _ s'il permet de développer la discussion en recentrant et / ou en élargissant le débat (2 points) ;
- _ s'il sait adopter une expression convenable pour pouvoir attirer l'attention du jury ou garder son attention (1 point).

Pour l'**ensemble de l'épreuve** (12 points), on évalue :

_ l'étendue et la maîtrise du lexique (4 points). Le candidat a un répertoire lexical ample et varié et ne commet pas d'erreurs trop importantes ;

_ la morphosyntaxe (5 points). Il maintient un haut degré de correction grammaticale ;

_ la maîtrise du système phonologique (3 points). Il a une intonation et une prononciation claires et naturelles. Il peut varier l'intonation et exprimer de fines nuances de sens.

Le candidat choisit un sujet parmi deux tirés au sort. Il devra présenter une réflexion ordonnée à partir du thème indiqué et des documents qui constituent le sujet. Son exposé sera suivi d'un débat avec le jury.

Domaine Lettres et Sciences humaines

Exposé

Le candidat choisit un sujet parmi deux tirés au sort. Il devra présenter une réflexion ordonnée à partir du thème indiqué et des documents qui constituent le sujet. Son exposé sera suivi d'un débat avec le jury.

Sujet 1 :

L'alimentation, nouvelle victime de la mode ?

Document 1

Il faut changer de régime alimentaire pour sauver la planète

«Tu connais ce resto vegan?» «Tu n'es pas végétarienne alors que nous sommes en 2019?» Plus besoin de culpabiliser sur votre réponse négative aux prochaines questions de ce type. Pour sauver la planète, des expertes et experts ont trouvé le bon compromis: devenir flexitarien ou flexitarienne.

Le flexitarisme est un régime comprenant beaucoup de fruits, légumes et protéines végétales, tout en continuant à consommer des petites quantités de produits provenant des animaux. Bon pour la santé et l'environnement.

Sharon Palmer, nutritionniste spécialiste de l'alimentation et du développement durable à base de plantes à Los Angeles, déclare à CNN: *«Bien que les régimes végétaliens et végétariens soient associés aux impacts environnementaux les plus faibles, tout le monde n'est pas intéressé par ces styles de vie. Mais tout le monde peut se nourrir davantage d'un régime flexitarien. Cela ne veut pas dire que vous devez renoncer complètement à la viande, mais vous en réduisez considérablement la consommation».*

Une étude publiée en octobre 2018 dans le journal Nature a montré que si la population mondiale continue de suivre la voie d'un régime occidental, riche en viande rouge et en aliments transformés, les pressions environnementales du système alimentaire augmenteront de 90% d'ici 2050. En bref, ton Big Mac de lendemain de soirée, tu peux l'oublier et le remplacer par une assiette de légumes rôtis et quinoa.

L'impact de la viande sur l'environnement.

La production d'aliments d'origine animale est la cause de 78% des émissions de gaz à effet de serre agricole. Première cause: les vaches. Elles émettent une grande quantité de méthane lors de leur digestion, dix fois plus que d'autres animaux comme les porcs et les poulets.

Les techniques utilisées pour le fonctionnement des élevages –consommation d'eau douce, pressions exercées sur les terres cultivées et utilisation d'azote et de phosphore– nuisent gravement à notre planète. L'auteur principal de l'étude, Marco Springmann, du programme

Oxford Martin sur l'avenir des aliments à l'Université d'Oxford, explique que «*cela pourrait conduire à des niveaux dangereux de changement climatique avec une plus grande fréquence d'événements météorologiques extrêmes, affecter la fonction de régulation des écosystèmes forestiers et de la biodiversité... Et polluer les masses d'eau de telle sorte que cela conduirait à davantage de zones mortes appauvries en oxygène dans les océans*».

Les plantes ont aussi besoin d'intrants, mais d'une ampleur minime. En plus de réduire les émissions de CO2 de moitié, suivre un régime à base végétale réduirait les impacts sur l'environnement dus aux engrais et économiserait des terres agricoles et de l'eau. Même s'il est tentant d'aller se faire un bon steak-frites, la prochaine fois, pensez-y à deux fois.

Jasmine Parvine [slate.fr](https://www.slate.fr)

Document 2

Alimentation : et si vous vous mettiez au «lundi vert» ?

Ni viande ni de poisson chaque lundi de 2019 : c'est l'objectif du «lundi vert» auquel appellent 500 personnalités, dont Isabelle Adjani, Yann Arthus-Bertrand, Juliette Binoche ou encore Cédric Villani.

Comment soigner votre santé, celle de la planète mais aussi des animaux ? 500 personnalités, artistes, scientifiques, sportifs ou défenseurs de l'environnement y répondent en appelant à un «lundi vert». Le principe est simple : ne pas consommer de viande ni de poisson pendant tous les lundis de 2019. Cette campagne reprend le modèle du «meatlessMonday», lancé en 2003 et repris dans une quarantaine de pays, en y ajoutant le poisson. Dans une tribune publiée sur le site du Monde, ils évoquent «*des raisons impératives de diminuer collectivement notre consommation de chair animale en France*». L'élevage industriel, cause de déforestation et donc du réchauffement climatique, la surpêche, nuisible aux écosystèmes, mais aussi les risques pour notre santé ou encore la souffrance animale sont mis en cause.

Une communauté de «lundi vert» sur le net

La campagne, initiée par les chercheurs Laurent Bègue, psychologue social et directeur de la Maison des sciences de l'Homme Alpes, qui finance l'opération, et Nicolas Treich, de l'INRA, débutera la semaine prochaine, notamment avec des affiches dans le métro parisien. Mais c'est avant tout sur internet que le «lundi vert» se poursuivra. Au-delà des 500 personnalités signataires, les lanceurs espèrent que 50.000 à 500.000 personnes iront s'engager sur le site www.lundi-vert.fr. «*Une équipe de chercheurs suivra votre capacité au changement alimentaire [...] Cap ou pas cap?*», interroge la page d'accueil du site. Les participants sont ensuite invités à s'inscrire en remplissant un questionnaire sur leurs habitudes alimentaires, leur caractère et leur sensibilité avec le monde animal. Une fois inscrits, ils devront dire chaque lundi, pendant un an, s'ils poursuivent ou non leur engagement, et recevront un court message «pour renforcer [leur] motivation la plus saillante», indique Laurent Bègue. Les participants recevront également des recettes pour les aider à trouver des alternatives.

«Nous pensons que chaque personne peut faire un pas significatif»

«*On peut tous faire un effort pour favoriser au moins la qualité par rapport à la quantité*», explique Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), aspirant à «*devenir à terme végétarien*». L'opération, soutenue par plusieurs ONG comme Greenpeace ou Sea Shepherd, veut avant tout sensibiliser chacun sur l'impact de ses pratiques alimentaires, et mettre en avant les bénéfices des actions individuelles dans la protection de l'environnement. «*Bien que ces évolutions de pratiques individuelles ne soient pas suffisantes pour produire tout le changement nécessaire [...] nous pensons qu'elles y contribuent*», affirme la tribune. En effet, selon le texte, «*s'alimenter avec des végétaux plutôt qu'alimenter des animaux avec des végétaux pour ensuite les consommer permettrait de dégager 2 à 20 fois plus de protéines par hectare cultivé*». Sur le long terme, la campagne veut modifier le comportement alimentaire global des Français.

Manger de la viande est-il dangereux pour la santé ?

Une étude américaine a récemment révélé qu'une consommation excessive (supérieure à 500 grammes par semaine) de viande augmentait la mortalité de 12% et les risques de cancer, notamment du côlon et du rectum, ou de maladies cardiovasculaires. Le mode de cuisson est également un facteur de risque, puisque les viandes saisies à très haute température (barbecue, grill, plancha) produisent des composés toxiques qui favoriseraient également les cancers. La tribune indique que «*la viande n'est absolument pas nécessaire à l'équilibre*

alimentaire», et qu'elle peut être remplacée par d'autres aliments, notamment des végétaux. Les lentilles, les pois secs cuits, et plus globalement les produits de type légumineux sont riches en vitamines. Les viandes restent cependant une source de protéines importante, et contenant des acides aminés indispensables (à l'inverse des protéines végétales) que notre organisme ne sait pas fabriquer. Selon l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), il ne faut pas dépasser 70 grammes de viande par jour. Pour les poissons, les recommandations sont de deux poissons par semaine, dont un gras (sardine, maquereau ...).

francetvinfo.fr

Sujet 2 :**Devenons-nous de moins en moins solidaires ?****Document 1****Les associations caritatives déplorent une « année noire »**

Mis en ligne le 19/01/2019 à 12:11

Les récentes réformes fiscales ont provoqué, en 2018, une chute très nette des dons aux associations caritatives. Une tendance que certains acteurs du secteur espèrent cependant ponctuelle.

Suppression de l'ISF, hausse de la CSG, prélèvement à la source : les récentes réformes fiscales ont provoqué en 2018 une chute très nette des dons aux associations et fondations caritatives, un épisode que certains acteurs du secteur espèrent cependant ponctuel.

Les chiffres définitifs ne seront pas connus avant plusieurs mois, mais les associations s'attendent à une collecte en baisse d'environ 10% durant l'année, avec des variations importantes d'une structure à l'autre.

2018 restera comme une « année noire », s'alarme Laurence Lepetit, directrice générale de « France Générosités », syndicat fédérant 97 fondations et associations faisant appel aux dons du public.

Entre les réformes fiscales, la « complexité » du prélèvement à la source et les « conflits sociaux de la fin de l'année », « ce n'est pas un contexte favorable pour la générosité », détaille-t-elle.

La transformation de l'impôt sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI) a divisé environ par deux le nombre de contribuables aisés qui défiscalisent leurs dons par ce biais. Conséquence : les montants concernés ont été amputés de quelque 60%, selon Mme Lepetit.

Baisse « conjoncturelle »

Par ailleurs, après la hausse de la CSG pour les retraités, « nous avons reçu un certain nombre de messages de la part de donateurs âgés qui nous disaient 'désolé, mais je ne peux plus vous aider' », rapporte Patrice Blanc, président des Restos du Coeur.

L'association créée par Coluche a toutefois réussi à « limiter les dégâts », avec une collecte en baisse de 1,5% environ. « C'est probablement dû à notre notoriété », et aussi au fait que les dons défiscalisés jusque-là par le biais de l'ISF « ne représentaient pas une somme très importante pour nous », analyse M. Blanc.

Du côté de la Ligue contre le cancer, en revanche, on parle d'une « année catastrophique »: la collecte s'est effondrée de 18%, soit 8 millions d'euros en moins par rapport à 2017.

Cette baisse est en partie « conjoncturelle », mais pas seulement, estime le directeur de la communication de la Ligue, Christophe Leroux.

Des donateurs plus jeunes

Indépendamment de la hausse de la CSG, les donateurs les plus âgés cessent de donner car ils sont de plus en plus sollicités pour aider leurs enfants ou petits-enfants, selon lui. Or, « *lorsqu'une personne arrête de donner, il est très compliqué de la convaincre de revenir* », souligne-t-il. Plusieurs acteurs du monde caritatif continuent, cependant, à se dire optimistes.

Logiquement, les inquiétudes liées à l'instauration du prélèvement à la source - qui a pu désorienter certains donateurs, perplexes face aux nouveaux mécanismes de restitution du crédit d'impôt -, devraient avoir disparu l'an prochain.

Plus globalement, Christophe Leroux, de la Ligue contre le cancer, constate un « rajeunissement très spectaculaire » de ses donateurs, « ce qui montre que le pays a encore une vraie fibre généreuse ».

Pour Axelle Davezac, la directrice générale de la Fondation de France, l'année 2018 a certes été « très compliquée », et risque d'entraîner de gros problèmes de trésorerie pour certaines petites associations, désormais « fragilisées ». Toutefois, cela « ne remet pas en cause le mouvement global de générosité des Français », qui veulent toujours contribuer à « faire évoluer la société », affirme-t-elle.

« *Ma conviction, c'est que d'ici 2020 les choses vont revenir à la normale* », ajoute Mme Davezac, dont la Fondation, qui chapeaute 850 des 2 500 fondations en France, fête ce mois-ci ses 50 ans.

En 1980, rappelle-t-elle, les dons aux oeuvres caritatives atteignaient un milliard de francs (soit environ 150 millions d'euros). En 2015, ils avoisinaient les... 7,5 milliards d'euros, dont 3 milliards en provenance des entreprises.

lunion.fr

Document 2

Générosité: Pourquoi les dons aux associations ont-ils baissé en 2018 ?

SOLIDARITE France Générosités, le syndicat des associations et des fondations, table sur une chute des dons de 10 à 15 % pour l'ensemble de l'année 2018...

La suppression de l'ISF, la hausse de la CSG, les mouvements sociaux, l'instauration du prélèvement à la source ont eu une incidence sur les collectes des associations et des fondations.

Conséquences : certains nouveaux programmes n'ont pas pu voir le jour et les structures tentent de diversifier leurs ressources pour limiter la casse.

C'est la mauvaise surprise de 2018. Alors que les associations sont en train de faire les comptes des dons qu'elles ont reçus l'an dernier, elles découvrent au fur et à mesure que le cru n'a pas été bon. « *A fin juin, la baisse des dons des 97 associations que nous représentons était de 6,5 %, mais on estime que sur l'ensemble de l'année 2018 elle sera de 10 à 15 %* », indique Pierre

Siquier, nouveau président de France Générosités.

« *Nous tablons sur une baisse de 5 % des dons en 2018* », annonce aussi Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé-Pierre. Et même les Restos du Coeur qui est l'une des associations que les Français plébiscitent, anticipe une baisse de 1,5 % des dons sur la même période.

« La hausse de la CSG a joué »

Plusieurs causes expliquent cette chute historique de la générosité des citoyens. « *Tout d'abord la transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI) : le nombre d'assujettis est passé de près de 300.000 à 150.000. Or, ceux qui payaient l'ISF pouvaient déduire 75 % de leurs dons de leur imposition dans la limite de 50.000 euros. Certains pensent que c'est moins intéressant pour eux de donner maintenant et s'abstiennent. Du coup, les associations ont perdu 150 millions d'euros de dons venant de ces contribuables* », analyse Pierre Siquier.

Mais ce n'est pas tout : « *La hausse de la CSG a joué. Beaucoup de retraités nous ont écrit dès février 2018 pour nous dire qu'ils ne pourraient plus donner* », explique Patrice Blanc, président des Restos du cœur. Et comme les plus de 60 ans représentent dans plusieurs associations la moitié des donateurs, il y a eu du grabuge. « *Les mouvements sociaux ont aussi joué négativement. Car à force d'entendre que les Français souffrent, cela finit par influencer sur leur ressenti et les gens estiment qu'ils n'ont plus les moyens de donner* », explique Jacques Malet, président de Recherches et solidarités.

Pour l'année 2019, l'instauration du prélèvement à la source suscite quelques appréhensions chez les associations : « *même si les Français bénéficient toujours de déductions fiscales en donnant à des associations, cela crée un frein psychologique chez certains d'entre eux* », prévoit Pierre Siquier. Et pourtant en janvier, les contribuables ayant donné en 2017 toucheront un acompte de 60 % sur leur avantage fiscal.

Certains projets reportés

L'impact de ce recul des dons n'a pas été le même pour toutes les associations et les fondations : « *L'Institut Pasteur par exemple, qui a beaucoup de grands donateurs a été très touché, comme plusieurs fondations et associations s'illustrant dans la recherche médicale. Mais certaines associations, comme celles qui soutiennent les animaux par exemple, n'ont pas été trop pénalisées* », constate Pierre Siquier. « *Toutes les associations qui ont des antennes régionales permettant une proximité avec leurs donateurs s'en sortent mieux* », observe aussi Jacques Malet.

Pour celles qui ont pris de plein fouet ce recul, il a fallu faire des choix « *Les programmes pluriannuels des associations ont été protégés en priorité, mais certaines d'entre elles ont dû reporter des nouveaux programmes* », indique Jacques Malet. « *Sur 2019, des nouvelles unités de recherche médicale ne verront pas le jour* », complète Pierre Siquier.

Des pistes pour compenser la baisse

Pour sortir la tête de l'eau, les associations et fondations s'activent depuis quelques mois : « *Elles communiquent davantage sur ce qu'elles font auprès de leurs donateurs, elles misent plus sur le street marketing pour capter les donateurs plus jeunes. Mais elles ont encore des marges de manœuvre en ce qui concerne le crowdfunding et le développement d'évènements de*

charity-business », observe Pierre Siquier. « *Certaines d'entre elles ont essayé de développer le mécénat* », complète Jacques Malet.

Les Restos du cœur sont aussi à la recherche de nouvelles ressources : « *On tente de développer les dons en nature pour diminuer nos achats de produits alimentaires. Et d'étoffer nos partenariats avec les entreprises* », informe Patrice Blanc. Du côté de la Fondation Abbé-Pierre, on s'active aussi : « *Nous avons recherché des sources d'économies de fonctionnement et nous avons communiqué directement sur nos difficultés dans nos appels à dons. Plus que jamais, on sait qu'il faut diversifier nos sources de revenus en misant aussi sur les legs, les partenariats avec les entreprises...* », insiste Christophe Robert.

20minutes.fr

Domaine Sciences

Exposé

Le candidat choisit un sujet parmi deux tirés au sort. Il devra présenter une réflexion ordonnée à partir du thème indiqué et des documents qui constituent le sujet. Son exposé sera suivi d'un débat avec le jury.

Sujet 1 :

Devrait-on réinventer l'écologisme ?

Document 1

L'écologisme peut-il nuire à l'environnement ?

19 janv. 2019 Par Pierre-Étienne Rault Blog : Le blog de Pierre-Etienne Rault

La frénésie anxieuse engendrée par l'urgence environnementale laisse manifestement davantage prospérer et propager les illusions, la confusion, les propos partiaux et moralisateurs qu'elle ne donne à penser une écologie participative et factuelle, c'est à dire une écologie érigée collectivement et dont les fondements reposeraient essentiellement sur l'expérience et l'observation de faits.

Longtemps l'écologie a fait figure de science. Elle était une science qui faisait appelle aux sens, une science de terrain que chacun pouvait contribuer à enrichir à la condition *sine qua non* de daigner être mis à l'épreuve de son territoire. A travers cette écologie scientifique, femmes et hommes de tous siècles et de tous lieux ont cherché à percer quelques-uns des mystères qui les entouraient. Ils se sont intéressés aux interactions *intra* et *inter* espèces et ont entrepris de comprendre les enjeux de l'organisation et de l'adaptation des êtres vivants. Ces recherches étaient motivées également par un certains nombres d'interrogations : Comment aménager les espaces ? Comment nourrir les populations et permettre leur déplacement ? Comment gérer les différentes ressources naturelles? Comment permettre la production et l'approvisionnement des besoins élémentaires... La question écologique renvoyait donc à une question globale, complexe, indéniablement reliée à l'observation, à l'intuition et à l'analyse des territoires.

Le capitalisme, le basculement de nos sociétés dans l'ère thermo-industriel a rebattu les cartes des enjeux si bien que l'on a vu naître sur la vieille souche de l'écologie scientifique une ramification de nature idéologique nourrit par des ambitions politiques et/ou égotiques. D'une compilation jamais refermée de savoirs -et de savoir-faire- basée sur un instinct de territorialité, l'écologie est devenue pour certains le motif idéologique d'un engagement politique, pour d'autres, un ticket offert pour entrer dans le cercle convoité des êtres moraux et bien-pensants. C'est par ce truchement que l'écologisme est né.

A la différence de l'écologie scientifique, l'écologisme est une discipline bon marché. Pour l'incarner il suffit bien souvent de s'acheter une morale à bon compte et de suivre les méandres convenus d'un humanisme sirupeux. L'engagement pour cette écologie de salon peut tenir de la volonté d'ériger une perception fantasmée en dogme pour asseoir son identité et faire de son parti pris un marqueur de soi. On peut relever également une forme d'orgueil chez les courtisans

de l'écologisme. Un orgueil qui prend racine dans cette idée que l'homme moderne incarne un génie moral et technique supérieur à ses ancêtres.

Une des caractéristiques de l'écologisme est donc l'irrévérence à l'égard du passé. Le maillage bocager très resserré fait de haies et de talus façonné par les mains creusées de nos aïeux est à oublier. Il nous faut parler aujourd'hui de concept agro-forestier. La corvée des enfants de paysans qui a consisté pendant des siècles à ramasser à la main et au râteau les feuilles des arbres éparpillées aux quatre vents pour les incorporer au tas de fumier est à oublier. Il nous faut parler aujourd'hui de concept permacole. La recherche ancestrale d'un sol vivant par l'association vertueuse et synergique de la polyculture et de l'élevage est à oublier. Il nous faut parler aujourd'hui de concept agro-écologique. Ainsi, nous vivons une époque techniciste et conceptualiste qui ne tolère plus la liberté que certains s'octroient d'être encore gouverné par leurs seuls instincts. Assez pathétiquement donc, les victoires humbles du passé sont transformées en innovation du présent.

Aussi il existe de nombreuses déclinaisons de l'écologisme dont certaines ne manquent vraiment pas d'imaginations et d'ambitions. Les plus triomphantes en ces temps de vacillement sont certainement celles incarnées par les végétariens et les promoteurs de la croissance verte. D'un côté on a ceux qui fantasment une nature sauvage et qui imaginent les espaces domestiqués comme de petits eldorados du « tout végétal ». De l'autre on trouve ceux qui se laissent aller à un optimisme aveugle en imaginant l'avènement possible d'une croissance propre et durable par le recours aux saintes technologies. Il est bon de noter que ces deux déclinaisons de l'écologisme sont non contradictoires : On peut vouloir le retour des loups dans les montagnes, des steack in-vitro dans son assiette, et des centrales électriques bio-cosmiques pour faire marcher son grille-pain. Le tout est d'être confortablement ailleurs. Sans volonté de ralentir et d'habiter simplement ce monde.

S'il y a un milieu où l'écologisme est roi c'est bien dans le petit monde des célébrités. La dernière manifestation en date de cette mondanité en mal de « Nature » est probablement cette tribune parue dans le journal « Le monde » le jeudi 3 janvier dans laquelle 500 personnalités appellent à un lundi vert, soit à une journée hebdomadaire sans viande ni poisson dans les assiettes. Dans ce cas précis le problème qu'il semble important de soulever réside moins dans l'appel à une ritualisation d'une journée végétarienne -car à certains égards une telle invitation doit pouvoir se justifier- qu'à la confondante nature des arguments invoqués. Comment ne pas voir en cette tribune un mépris affiché à l'endroit de ceux qui perpétuent encore une pêche traditionnelle et côtière sur des embarcations telles que de petits ligneurs, fileyeurs ou encore caseyeurs. Comment ne pas entendre une injure de plus envers les éleveurs-paysans dont le travail participe pourtant à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes menacés*. Par l'usage irresponsable de l'amalgame, de la caricature et de la désinformation les auteurs et signataires de cette tribune ne pouvaient pas mieux préparer le terrain pour ceux qui aspirent aveuglément à l'avènement d'une société végétarienne. Ils ne pouvaient pas mieux s'y prendre pour illustrer cette écologie idéologique dont ils sont, malgré eux peut-être, les tristes représentants.

De cet écologisme là il n'en faut plus sans quoi nous risquons de nous précipiter plus violemment encore contre le mur. Car cet écologisme nous divise et manipule certains d'entre nous. Ceux qui l'incarnent se disent au chevet de la Terre rendue malade par nos extravagances, mais sont-ils encore capable de comprendre l'origine du mal et de prescrire les bons remèdes ? Rien n'est moins sûr. Alors peut-être le moment est-il venu de préférer la complexité aux idées reçues, le doute aux certitudes, la territorialité à la virtualité, l'intuition véritable à la spéculation.

blogs.mediapart.fr

Document 2

Et si on favorisait une écologie conservatrice et postmoderne ?

L'écologie est devenue incontournable. Pour certains, on n'en fait pas assez. Pour d'autres, on en fait trop. Quoi qu'il en soit, elle est devenue clivante, parfois délirante.

Et, surtout, elle reste l'apanage à la fois d'un humanisme et d'un capitalisme sur le déclin ; en somme, les idéologies qui sont à l'origine même de la dégradation de notre planète. Les humanistes en tant que super-prédateurs proliférant partout au détriment des écosystèmes sans jamais chercher à s'autoréguler, et les capitalistes au nom du rendement, de leur quête effrénée de progrès, de croissance économique, du « toujours plus » prométhéen. Or, l'écologie devrait être le moyen de sortir par le haut des outrances de l'humanisme et du capitalisme. Au lieu de cela, elle s'enfonce chaque jour un peu plus dans le dogmatisme au nom duquel on s'autorise à toujours plus contraindre les peuples, là où, justement, on devrait les libérer et les protéger.

Et puis est arrivée cette fameuse surtaxe sur les produits pétroliers qui a contenté les écolos de tous bords. D'un côté, on taxe et brime toujours davantage les classes moyennes et populaires et, de l'autre, on engraisse la finance apatride, en essayant de maintenir une croissance économique qui n'a plus de sens et qui est le véritable monstre froid de notre planète. Écologie du fric, de bobos et de technocrates totalement déconnectés de la réalité des peuples. D'ailleurs, les peuples n'auraient-ils pas leur mot à dire sur l'écologie ? Ne sont-ils pas les garants les plus fiables et les plus légitimes de l'ordre naturel et de sa préservation ?

Et si le mouvement des gilets jaunes, fort éparpillé dans ses revendications, dans les méthodes à utiliser pour gagner en pouvoir d'achat, se plaçait, demain, sous la bannière d'une écologie conservatrice et populaire ? Plus de réel pour moins d'abstractions. Plus de qualitatif local que de quantitatif universel.

Une réconciliation avec la nature et avec l'« Éros cosmogonique » de Klages qui militerait en faveur de la relativisation de la valeur argent, en faveur de la décroissance démographique dans le monde, de la relocalisation de notre industrie, de la pérennisation de nos produits de consommation, de la limitation de la publicité et de l'interdiction du démarchage ?

Si, en fin de compte, l'acte écologique le plus significatif et le plus libérateur était de valoriser toutes les diversités dans la nature, y compris la diversité humaine et culturelle ? Et de permettre, ainsi, la réhabilitation des meilleures armes de l'identité et de l'appartenance pour lutter contre les dérives d'un capitalisme outrancier et d'une mondialisation débridée, qui ne comptent que sur la notion d'individu malléable et interchangeable.

Le mouvement des gilets jaunes aura envoyé un signal fort. Pas suffisant, sans doute, pour celles et ceux qui profitent grassement de nombreux privilèges. Mais personne ne peut totalement ignorer le fait que l'urgence des peuples fait, dorénavant, chorus avec l'urgence de la planète, et que les gilets jaunes, en tant que symptôme de cette urgence, aspirent à changer de modèle et sortir des vieux schémas.

[.b.voltaire.fr](http://b.voltaire.fr)

Sujet 2 :**Avons-nous les moyens suffisants pour éradiquer le cancer ?****Document 1****Des millions d'échantillons pour mieux lutter contre le cancer**

En partenariat avec The European Commission

Par Denis Loctier & Stéphanie Lafourcatère • Dernière MAJ: 14/01/2019

Les Européens ont une espérance de vie de plus en plus longue, mais le risque de cancer s'en trouve accru. Dans cette édition de Futuris, nous voyons comment une nouvelle infrastructure de recherche, résultat d'un projet européen appelé ADOPT, contribue à lutter contre cette menace.

Comme nous le présente notre reporter Denis Loctier dans un laboratoire situé à Graz (Autriche), les chercheurs utilisent des échantillons de tissu humain pour étudier des pathologies complexes comme le cancer. Plus ils disposent d'échantillons, plus les chances de mieux comprendre la maladie et de trouver de nouveaux traitements sont élevées.

"En Autriche, mais aussi à travers l'Europe, des scientifiques sont en train de bâtir une infrastructure de recherche qui donne accès à des dizaines de millions d'échantillons biologiques humains," souligne notre reporter.

Dans les pays développés, chaque année, on diagnostique plus d'un million de nouveaux cas de cancer du côlon, une maladie souvent difficile à traiter. Pour faire avancer la recherche, des banques de données biologiques ou biobanques collectent en Europe des échantillons de carcinomes.

"Nous avons sur place plus de 60.000 échantillons de personnes atteintes de cancer du côlon, ce qui est un nombre très important," fait remarquer Karine Sargsyan, directrice générale de la biobanque au sein de l'Université de médecine de Graz. *"Nous avons quasiment tout ce qu'on peut imaginer : cela va des cheveux à de petits bouts de muscle ou de peau,"* renchérit-elle.

"Besoin d'échantillons biologiques vivants"

Au sein de la biobanque de Graz, l'une des participantes de ce projet européen appelé ADOPT, les échantillons sont conservés à température ambiante ou au froid.

"Nous disposons aussi d'échantillons biologiques vivants : du tissu cryoconservé qui est stocké dans de l'azote liquide à des températures négatives très basses," précise Karine Sargsyan. *"Ce tissu est toujours vivant et en matière de recherche, il y a des questions spécifiques auxquelles on ne peut répondre qu'en disposant de tissu vivant,"* ajoute-t-elle.

Ces tissus malades ont été prélevés sur des patients de chirurgie qui ont donné leur consentement.

Les échantillons sont fixés au formol, puis découpés en tranches fines et enregistrés dans la

base de données d'une infrastructure commune nommée BBMRI-ERIC : celle-ci met à disposition des chercheurs, environ 200 millions d'échantillons détenues par des biobanques européennes.

"Il est important d'avoir conscience que généralement, les échantillons biologiques ne sont pas suffisants pour faire des recherches : on a besoin d'informations sur les patients ou sur les donneurs dans le cas de groupes particuliers, d'informations sur leurs traitements, leur exposition à un certain environnement et d'autres choses encore," indique Petr Holub, directeur du département IT au sein de BBMRI-ERIC. *"Nous traitons différents types de données humaines sensibles - cliniques ou génomiques -, donc nous faisons très attention au respect de la vie privée,"* affirme-t-il.

Automatisation et optimisation du diagnostic

À Graz, nous découvrons un appareil automatique qui scanne un millier d'échantillons sur lamelle de verre par jour à une résolution extrêmement élevée. Un matériel précieux pour les algorithmes d'apprentissage machine qui pourraient révolutionner le diagnostic médical dans un avenir proche.

"Aujourd'hui, il y a des technologies totalement nouvelles pour examiner les échantillons biologiques," assure Kurt Zatloukal, directeur du centre de recherche et de diagnostic de biomédecine moléculaire à l'Université de médecine de Graz. *"Donc ceux que nous avons sur ces lamelles sont beaucoup plus pertinents pour les chercheurs aujourd'hui vu qu'ils peuvent être numérisés par des scanners haute résolution,"* dit-il. *"C'est ce qui les rend essentiels pour exercer les algorithmes et faire en sorte qu'ils puissent reconnaître les changements morphologiques mieux que les humains,"* souligne-t-il.

Les biobanques peuvent ainsi ouvrir la voie à des diagnostics plus rapides du cancer du côlon et d'autres maladies complexes et à des traitements plus individualisés.

"L'objectif à terme," déclare Christian Güllly, directeur du centre de recherche médical ZMF à l'Université de médecine de Graz, *"c'est de développer de nouveaux algorithmes qui aient un taux d'exactitude très élevé, qui soient capables de produire un meilleur diagnostic qu'avec les méthodes conventionnelles. Et c'est exactement ce vers quoi nous voulons aller : trouver le traitement optimal pour les patients, le plus rapidement possible,"* conclut-il.

fr.euronews.com

Document 2

Des microrobots berruyers pour vaincre le cancer

Publié le 23/12/2018 à 19h00

Détruire de l'intérieur les tumeurs cérébrales à l'aide de microrobots dirigés à distance. Antoine Ferreira, un enseignant-chercheur de l'Insa Centre-Val de Loire, à Bourges, fait partie d'une équipe qui travaille sur cette solution thérapeutique innovante pour traiter le glioblastome multiforme, un cancer du cerveau aujourd'hui incurable. D'autres applications sont envisageables dans le domaine de la médecine.

Des microrobots injectés dans le sang, téléguidés vers le cerveau et les cellules cancéreuses,

afin de traiter, de l'intérieur, la tumeur cérébrale. Ce qui ressemble sur le papier à un scénario de science-fiction est en réalité un projet sur lequel travaille un enseignant-chercheur de l'Insa Centre-Val de Loire, à Bourges.

Spécialiste de nanorobotique, Antoine Ferreira participe à des recherches sur ce traitement thérapeutique innovant du glioblastome multiforme, un cancer du cerveau très agressif qui réduit à quelques mois l'espérance de vie du malade.

Chaque année, en France, 3.000 personnes sont diagnostiquées. À l'origine de ce projet qui bénéficie, depuis cette année et jusqu'en 2021, d'un financement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) dans le cadre du Plan cancer, il y a les travaux de Joël Eyer, directeur de recherche de l'Inserm à l'université d'Angers (Indre-et-Loire) qui coordonne ces recherches.

Avec son équipe, il a découvert qu'un élément des neurones, le peptide, s'introduisait dans les cellules cancéreuses. L'idée est, alors, née de l'appliquer à la surface de nanocapsules, des gélules mille fois plus petites que l'épaisseur d'un cheveu renfermant des substances thérapeutiques, pour atteindre le cancer et mieux le traiter.

Des tests sur les rats en 2019 au centre hospitalier d'Angers

Comment acheminer ce cheval de Troie médical de l'infiniment petit jusqu'à la tumeur?? C'est tout le défi d'Antoine Ferreira. Au sein du laboratoire Prisme (lire par ailleurs) et du campus de Bourges, l'enseignant-chercheur explique son travail : *«Nous avons développé des systèmes robotisés qui permettent le contrôle des particules magnétiques dans un fluide biologique. En conférant des propriétés magnétiques aux nanocapsules, on va pouvoir les téléguider dans toutes les directions et les suivre en temps réel par échographie ou par fluorescence.»*

Avec l'aide d'Emmanuel Mennesson, technicien à l'antenne berruyère de l'Insa Centre-Val de Loire, il a, notamment, développé *«une plateforme magnétique de manipulation qui servira aux premiers tests, en 2019, au centre hospitalier universitaire d'Angers, de téléguidage de nanocapsules magnétisées sur des rats.»*

Pour faire simple, une fois placée au centre de cette « IRM pour rongeurs » conçue à Bourges, le rat se verra injecter les nanoparticules magnétiques par voie intraveineuse. *«Une fois dans le cerveau et avant d'atteindre les cellules du glioblastome, les nanoparticules devront franchir la barrière hémato-encéphalique qui protège notre cerveau des substances toxiques, conclut Antoine Ferreira. En chauffant les particules par résonance magnétique, les pores de cette barrière vont se dilater et ainsi faciliter le passage des nanocapsules.»*

Une fois les études réalisées sur de nouveaux modèles expérimentaux comme le lapin et le cochon, des essais cliniques pourront être envisagés. Si l'injection de microrobots pour le traitement des tumeurs cérébrales s'avérait concluante, elle pourrait trouver d'autres applications en médecine, notamment contre la maladie d'Alzheimer ou les accidents vasculaires cérébraux.

leberry.fr

Corrections

Corrigés des exercices de compréhension orale

Exercice 1 :

1. Complétez le tableau :

Prénom et nom de l'invitée	Profession de l'invitée	Titre du livre cité
MadjoulinaSbai	Sociologue et auteur	Une mode éthique est-elle possible ?

2. Quel est le comportement des consommateurs français face à l'achat de vêtements ?

Ils prennent conscience qu'ils achètent trop de vêtements qui ne sont finalement pas portés et ils rechercheraient donc une mode plus éthique. C'est à cause de cette prise de conscience que le marché de la mode s'est réduit de 15 % en 10 ans en France malgré les chiffres encore alarmants au niveau mondial.

3. Pourquoi pourrait-on produire moins mais mieux ?

On pourrait produire moins mais mieux car il y a trop de gaspillage vestimentaire. Les ressources nécessaires pour produire un vêtement sont beaucoup trop importantes si on prend en compte que presque la moitié des vêtements achetés ne sont pas portés ou ils ne sont tout simplement pas vendus.

4. Savoir comment se produit un vêtement pourrait persuader les consommateurs à acheter moins.

Vrai

Justification : **"Il faut raconter comment on fabrique ces vêtements et qu'est-ce qu'il y a derrière. Peut-être ça inciterait les gens à en acheter moins."**

5. Quel est le mode de production actuel d'un vêtement ?

Actuellement, les marques préfèrent sous-traiter à l'étranger quand on devrait changer ce mode de production pour fabriquer des vêtements ayant à la fois moins d'impact sur l'environnement et en respectant les conditions humaines. En effet, on utilise beaucoup trop d'eau pour produire un seul jean (10 000 litres) ou un seul t-shirt (3 000 litres).

6. Selon l'invitée, qu'est-ce qui est le plus marquant :

- A. la consommation d'eau utilisée pour fabriquer un vêtement.
- B. l'émission de gaz à effet de serre de l'industrie de la mode.**
- C. les deux.

7. Selon l'invitée, comment pourrait-on se permettre d'acheter des vêtements plus éthiques ?

Si on achetait moins de vêtements, on gèrerait mieux nos dépenses. On consommerait donc de manière plus responsable et on pourrait se permettre d'acheter des vêtements plus éthiques.

8. Donnez une définition des termes :

_ "mode rapide" : **La mode rapide c'est une mode où le consommateur achète pour acheter et n'utilise finalement pas le produit en question.**

_ "mode circulaire" : **La mode circulaire fait référence à une consommation responsable, sans gaspillage vestimentaire en achetant des vêtements d'occasion, éthiques voire même recyclés, par exemple.**

9. "C'est le problème de cette sous-traitance en cascade de chaque marque de se défausser." Dites pourquoi.

Actuellement, beaucoup de marques sous-traitent ce qui fait qu'elles essaient de se débarrasser de leurs responsabilités en les mettant sur le dos des exécutants.

10. Pourquoi les entreprises mettent-elles en place des collections capsules ? Expliquez ce qu'est "une collection capsule" :

Dans le monde de la mode, une collection capsule est une collection de vêtements qui est vendue en série limitée.

Les entreprises mettent en place ce genre de collections car elles prennent enfin conscience de la nécessité de changer leur manière de produire.

11. Dites pourquoi changer la chaîne de valeur serait une solution :

De nos jours, la chaîne de valeur d'une entreprise est de produire le plus possible pour vendre le plus et donc gagner le plus d'argent. Si on change cette mentalité et donc cette chaîne de valeur pour une autre plus éthique, elles produiront donc moins mais en fabriquant des produits de qualité qui respecteront l'environnement.

12. Citez deux solutions pour faire face au gaspillage vestimentaire :

Deux solutions entre : bien réfléchir avant de consommer, choisir des marques transparentes et acheter des vêtements d'occasion.

13. Donnez une définition de "la mode accessible" :

La mode accessible c'est quand on achète des vêtements d'occasion, c'est-à-dire des vêtements qui ont été achetés et / ou portés par d'autres personnes mais qui les revendent pour faire de la place dans leurs armoires.

Exercice 2 :**Document 1**

Les remboursements seront acceptés pour :

- A. toutes les lunettes et toutes les aides auditives.
- B. certaines lunettes, les prothèses auditives et les couronnes dentaires.**
- C. tous les dispositifs médicaux disponibles sur le marché.

Document 2

1. L'utilisation des écrans par les enfants :

- A. modifie leur cerveau au point qu'il pourrait vieillir plus vite.**
- B. entraîne une usure et un amaigrissement dangereux pour leur santé.
- C. provoque un retard intellectuel et social.

2. L'étude réalisée devra se dérouler encore quelques années car :

- A. il faudrait prendre en compte d'autres éléments qui ont été oubliés.
- B. elle ne peut affirmer si ce problème présente seulement des points négatifs.**
- C. il faudrait étudier le cas d'un échantillon d'enfants beaucoup plus important.

Document 3

1. De quoi parle le document ?

- A. la sélection des journaux humoristiques du type *Charlie Hebdo* pour le prix France Info.
- B. la sélection des dessinateurs humoristiques pour le prix France Info.
- C. la sélection des bandes dessinées d'actualité et de reportage pour le prix France Info.**

2. Combien d'ouvrages sont cités dans ce document ?

- A. 5 ouvrages.**
- B. 6 ouvrages.
- C. 7 ouvrages.

3. Quel sujet n'est pas mentionné ?

- a. Le terrorisme.
- b. Le nazisme.
- c. Le consumérisme.**

Corrigé de la compréhension écrite

1. Le sujet principal de cet article est :

- A. les inégalités de chance dans l'enseignement.
- B. le stress chez les étudiants au baccalauréat.
- C. la sélection à l'entrée à l'université.**

2. Comment expliquer le manque de manifestations étudiantes ?

D'un côté, cela s'explique surtout par le fait que la FAGE, qui se dit en faveur de la réforme, devient le syndicat de plus en plus choisi par les étudiants. D'un autre côté, les résultats négatifs des grèves et des manifestations passées restent présents dans les mémoires et dissuadent les enseignants, même si une autre raison de leur résignation serait les conditions de travail auxquelles ils sont affrontés.

3. Selon la journaliste, quel serait le problème de la loi pour les élèves de 2^{nde} ?

Les élèves devront choisir leur orientation à partir de la classe de 2^{nde} au risque de se tromper car selon la journaliste, à cet âge, les lycéens se questionnent sur leur avenir professionnel et ne sont pas forcément sûrs de leur choix.

4.

	Vrai	Faux
a. La sélection à l'entrée à l'université est un reflet des sociétés actuelles. Justification : "À bien des égards, l'adhésion [...] au principe de tri à l'entrée de l'université renvoie à une approbation plus générale des multiples formes de classement et de sélection qui parsèment les sociétés contemporaines."	X	
b. La loi ORE serait une solution pour empêcher toutes sortes de disparités entre les étudiants dans toutes les filières universitaires. Justification : "Peu importe que la sélection génère des inégalités, les élèves des classes populaires étant moins bien représentés dans les filières sélectives qu'à l'université."		X

5. Pourquoi les hommes politiques sous-estiment-ils l'université ?

Ils sous-estiment l'université car la journaliste souligne le fait que les réformes universitaires sont appuyées par des hommes politiques qui ignorent le fonctionnement des universités vu qu'ils ont tous étudié, pour la grande majorité, dans des grandes écoles ou des filières sélectives.

6. En quoi la réforme provoque-t-elle du stress chez les étudiants ?

On leur demande beaucoup de documents à fournir pendant la procédure à suivre pour présenter leurs vœux et leurs candidatures, en une période de temps très courte. En plus de déposer leurs vœux, ils doivent fournir un CV et une lettre de motivation et un dossier scolaire avec tous leurs bulletins.

7.

	Vrai	Faux
a. Les enseignants seront exclus de la réforme qui touchera principalement les élèves. Justification : "La réforme aura également des conséquences immédiates sur les personnels (enseignants-chercheurs, vacataires...), qui se voient chargés d'une nouvelle mission."		X
b. La nouvelle réforme alimenterait les inégalités entre les différents lycées. Justification : "pour une même note et une même orientation, un avis émanant d'un lycée prestigieux de centre-ville pourra être interprété différemment d'un autre, provenant d'un établissement plus populaire, situé en milieu rural ou à la périphérie d'une grande ville."	X	
c. Cette réforme n'aura aucun effet négatif pour les étudiants déjà admis à l'université. Justification : "À n'en pas douter, d'anciens étudiants en pâtiront quand ils enverront leur CV pour trouver un travail."		X
d. La journaliste suppose que la réforme sera le début d'autres propositions de loi à venir. Justification : "Cette rapidité laisse augurer de nouvelles initiatives : réforme de la licence, augmentation des frais d'inscription, modification du statut des enseignants-chercheurs."	X	

Transcriptions

Exercice 1 :

Matthieu Noël : Et alors que les soldes d'hiver battent leur plein, nous accueillons ce matin en studio une sociologue, auteur d'un livre intitulé "Une mode éthique est-elle possible ?" Bonjour MadjoulaineSbai.

MadjoulaineSbai : Bonjour.

Matthieu Noël : Depuis quelques années on a le sentiment qu'il y a chez le consommateur et, dans une certaine mesure chez les fabricants, une prise de conscience du fait qu'on produit trop de vêtements et que le besoin d'une mode éthique se fait sentir. Pourtant, les chiffres sont là : chaque année 140 milliards de vêtements sont produits dans le monde. On en achète 4 fois plus qu'il y a 40 ans. Donc, pour la soit disant prise de conscience, on repassera ?

MadjoulaineSbai : Oui, au niveau mondial. La réalité est en train de changer en France puisque depuis 10 ans, le marché français s'est réduit de près de 15%. Et donc, on sent qu'il y a, pour plusieurs raisons, les consommateurs achètent quand même moins de vêtements. Il y a une partie d'entre eux, on estime qu'à peu près 30% de ces consommateurs qui achètent moins de vêtements, c'est pour des raisons écologiques et sociales, et d'engagement humain en faveur d'une mode plus responsable.

Matthieu Noël : Mais néanmoins, en l'espace de 15 ans, la durée de vie des vêtements s'est réduite d'un tiers. La moitié des vêtements produits dans le monde, ça c'est incroyable, ne sont jamais portés. Ils ont même pas le temps d'être achetés. C'est quand même... On marche sur la tête ?

MadjoulaineSbai : Oui, ces chiffres-là illustrent bien en fait ce qu'on commence à appeler le gaspillage vestimentaire, après le gaspillage alimentaire, c'est-à-dire qu'on utilise des ressources naturelles, des process, des entreprises transforment des matières premières, etc... Il y a tout un processus pour construire un vêtement. Et à la fin, il y a un tiers de ce que nous avons dans nos placards que nous ne portons pas, une partie qui est invendue ou invendable. Et donc, on voit bien qu'on pourrait finalement produire moins mais mieux.

Matthieu Noël : Alors, pour changer les choses, il faut évidemment commencer par la sensibilisation parce que pour la plupart des gens, c'est vrai qu'on parle beaucoup de pouvoir d'achat aujourd'hui, on voit le prix et on se dit "c'est bien, on va l'acheter" c'est parce que les prix sont assez bas. Il faut rappeler peut-être, et vous qui avez enquêté sur les coulisses de cette industrie vestimentaire, il faut raconter comment on fabrique ces vêtements et qu'est-ce qu'il y a derrière. Peut-être ça inciterait les gens à en acheter moins.

MadjoulineSbai : Oui. En fait, la façon dont on fabrique les vêtements a changé ces 30 dernières années puisqu'on... les marques n'ont plus leurs unités de fabrication. Elles sous-traitent dans d'autres pays du monde. Et donc, on a déconnecté en fait la distribution, ce qu'on trouve, la façon dont on vend les vêtements et ce qu'on fabrique. Et donc, aujourd'hui l'enjeu, c'est de réinvestir la façon dont on fabrique les vêtements pour vraiment se poser la question de comment je peux produire le même vêtement en ayant moins d'impact sur l'environnement, le produire... en produire moins, mieux et puis les produire dans des conditions humaines et de respect des droits humains et des droits sociaux tout à fait acceptables aujourd'hui.

Matthieu Noël : Parce qu'on y pense pas forcément quand on achète un jean, mais il y a des conséquences sur l'environnement qui sont quand même assez incroyables. Il faut 10 000 litres d'eau pour un jean, 3 000 pour un t-shirt. Là, tout de suite, quand on a ces chiffres en tête, on réfléchit à deux fois avant d'acheter un t-shirt. Je pense que c'est...

MadjoulineSbai : Moi, le chiffre qui me frappe le plus c'est le fait, également... Enfin, il y a les chiffres que vous citez sur la consommation des eaux d'irrigation dans le monde, etc. Mais il y a un chiffre sur les émissions de gaz à effet de serre. Ce qu'on ignore souvent c'est que l'industrie de la mode émet plus de gaz à effet de serre que le transport aérien et le transport maritime international. Et donc, ça veut dire qu'aujourd'hui quand on parle de réduction de nos impacts sur le dérèglement climatique, c'est déterminant de vraiment investir dans la transformation de l'industrie de la mode.

MatthieuNoël : Eva Roque ?

Eva Roque : Pardon. On sait que maintenant on peut choisir des labels éthiques en matière de vêtements. Est-ce que c'est plus cher ? Est-ce que ça coûte plus cher de s'habiller de façon éthique ?

MadjoulineSbai : Moi, ce que je dis souvent, c'est que si on achète que des vêtements qu'on porte, qu'on porte vraiment et qu'on porte longtemps, forcément on a une gestion de son budget qui est différente. Si on reprend le chiffre, on a un tiers des vêtements dans notre placard qui dorment, voire la moitié. Et donc, ça veut dire qu'on a déjà finalement, deux fois plus de budget pour acheter d'autres, d'autres... enfin, des vêtements plus responsables.

Eva Roque : Alors, il y a un peu... il y a un peu un discours culpabilisant à l'égard du consommateur. Est-ce que c'est pas aux chaînes de magasin aussi de faire des efforts dans ce sens-là ?

MadjoulineSbai : Alors moi, je suis tout à fait d'accord. Moi, j'ai un discours d'ailleurs y compris dans mon livre qui s'adresse aussi aux entreprises et surtout aux entreprises. D'ailleurs j'organise un forum de la mode responsable, la mode circulaire que j'ai initié l'année dernière qui s'adresse aux entreprises. Et donc, pour moi, il faut changer l'offre. Il faut que désormais l'offre réponde à des standards, pour moi, évidents, de base, en matière de respect de l'environnement et de respect de l'Homme et puis produire moins, mais mieux, vendre moins, mais mieux et changer quelque

part ce modèle économique aujourd'hui de cette course folle de la mode rapide.

Matthieu Noël : Et ça sera ma dernière question. Est-ce que justement il y a une prise de conscience. On se souvient en 2013 l'effondrement du Rana Plaza, plus de 1 000 personnes perdaient la vie dans un immeuble insalubre qui s'effondre... des ouvriers, des textiles. C'est le problème de cette sous-traitance en cascade de chaque marque de se défausser "c'est pas nous, c'est les sous-traitants parce que tout le monde sous-traite". Est-ce que ça, ce modèle-là est en train de changer ? Est-ce que vous sentez un changement de ce côté-là ? Une prise de conscience des marques et des grands groupes ?

MadjoulineSbai : Alors, les marques et les grands groupes prennent des initiatives, souvent c'est des collections capsules, des micro... [...]

Matthieu Noël : Mais oui, mais c'est ça...

MadjoulineSbai : [...] des... quelques produits qui sont proposés avec...

Matthieu Noël : C'est pas la totalité de leur production.

MadjoulineSbai : Ça n'est pas la totalité. C'est pour ça que, je répète, c'est-à-dire qu'aujourd'hui c'est toute la chaîne de valeur. Je sais que c'est un peu compliqué à expliquer mais en tout cas, c'est l'ensemble de la façon dont fonctionne le modèle économique où on réussit économiquement quand on est une entreprise de mode parce qu'on vend le plus possible. Aujourd'hui, il faut changer ça. Il faut vendre des produits de qualité à un prix juste avec une proposition de valeur sur le respect de l'environnement.

Matthieu Noël : Et le seul levier pour nous, en tant que consommateur, c'est donc de consommer moins, donc là de ne pas se ruiner sur les soldes, juste de montrer aux marques par le fait qu'on achète moins que c'est pas comme ça que ça marche.

MadjoulineSbai : Voilà. Réfléchir avant d'acheter, se tourner vers celles qui sont transparentes, qui proposent une vraie traçabilité de leur chaîne de valeur. Et puis il y a aussi une seconde main quand on parle de "mode accessible", c'est aussi un bon vivier... L'occasion c'est aussi un bon vivier de solutions pour s'habiller chic et éthique.

Matthieu Noël : Merci beaucoup MadjoulineSbai d'avoir été avec nous. On rappelle que vous êtes sociologue et auteur du livre "Une mode éthique est-elle possible ?" aux éditions de L'Échiquier. Merci beaucoup.

Exercice 2 :

Document 1

Certaines lunettes, couronnes dentaires et prothèses auditives seront bientôt remboursées intégralement par la sécurité sociale et les complémentaires santé. La réforme fixe le plafond pour les verres correcteurs moyens et leurs montures à 420 euros et 800 euros pour des lunettes dotées de verres progressifs. Leur renouvellement est limité à une paire tous les deux ans. Les prothèses auditives, elles, seront prises en charges à hauteur de 1 700 euros maximum par appareil et par période de 4 ans. Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, ce décret s'applique au contrat souscrit ou renouvelé à compter du 1er janvier 2020 pour l'optique et le dentaire et à compter du 1er janvier 2021 pour les aides auditives. Ces dispositifs médicaux seront accessibles à tous les assurés.

Document 2

Et si les écrans faisaient vieillir plus vite le cerveau de nos enfants ? Selon les premiers résultats d'une enquête américaine, le cerveau des jeunes abusant d'écran semble en tout cas modifié. Pour le constater, 4 500 enfants de 9 et 10 ans ont été examinés dans une vingtaine de centres de recherche. Les instituts nationaux américains de la santé arrivent à une première conclusion : les enfants utilisant smartphones, jeux vidéo ou encore tablettes présentent des tracés différents dans leur cerveau. L'IRM va même jusqu'à montrer un amincissement prématuré du cortex, amincissement considéré comme un processus de vieillissement. Les scientifiques affirment ne pas encore savoir si cela est une mauvaise chose. Les enfants seront donc encore suivis pendant plusieurs années afin d'étudier l'impact des écrans sur leur développement intellectuel et social ainsi que sur leur santé.

Document 3

La bande dessinée du réel raconte le monde tel qu'il est.

Pour cela, le mieux est encore d'aller sur le terrain. Si, comme ses camarades de *Charlie Hebdo* qui l'ont payé de leurs vies, Luz ne résistait pas au plaisir de la caricature et à l'humour le plus transgressif, il s'est longtemps adonné à l'exercice du reportage. Dans une cité de banlieue, au cœur d'un pénitencier américain, sur le parcours d'une manifestation, Luz a l'œil vif et le crayon assuré. Et les souvenirs vivaces.

Il n'est qu'à lire le livre dans lequel il retrace ses années *Charlie* : ***Indélébiles, aux éditions Futuropolis.***

Monique et Michel Pinçon-Charlot sont sociologues. Leur terrain de chasse : les beaux quartiers et la grande richesse. Pour signer *Les riches au tribunal*, ils font équipe avec le dessinateur Etienne Lécroart jusqu'à la condamnation,

le 15 mai 2018, de l'ancien ministre socialiste du budget Jérôme Cahuzac à 4 ans de prison dont 2 avec sursis, 300 000€ d'amende et une peine d'inéligibilité de 5 ans.

Les riches au tribunal, sous le label Seuil-Delcourt.

Le journaliste David Servenay et le dessinateur Jake Raynal racontent comment, en tirant les leçons de sa défaite en Indochine, la France s'est dotée d'une solide doctrine en matière de guerre psychologique et de maîtrise du renseignement. À travers les événements d'Algérie, les conflits africains, jusqu'à Daech et la lutte anti-terroriste sur le territoire national, Servenay et Raynal décortiquent ce que les spécialistes nomment ***La septième arme, aux éditions La Découverte.***

Comment nommera-t-on la nouvelle guerre qui occupe déjà les grandes nations à l'heure du numérique ? Pour sa nouvelle série, le dessinateur Clément Oubrière s'est associé à deux scénaristes mystérieux dont l'un au moins serait une source très informée au ministère de la défense. *Cyberfatale* est une fiction, avec de vrais morceaux d'info : QG souterrain aux multiples écrans, piratage informatique à grande échelle, réseaux de l'armée de l'air brouillé, communication officielle mensongère...

Cyberfatale, tome 1, aux éditions Rue de Sèvres.

Il n'est, dit-on, de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Pour preuve, dans les années 30, quand l'Allemagne basculait dans le nazisme, le journaliste français Xavier de Hautecloque multipliait les reportages outre-Rhin pour mesurer la montée des périls. Ces récits édifiants n'ont pas eu l'écho escompté. Le scénariste Thomas Cadène et le dessinateur Christophe Gaultier mettent en images ***La Tragédie brune, éditée aux Arènes.***

Retrouvez la sélection des livres en course pour le 25ème prix France Info de la bande dessinée d'actualité et de reportage sur franceinfo.fr. Le prix sera décerné jeudi prochain.